

RT Mag

N°15

p.10
**EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT**

www.rt78.fr

Rambouillet Territoires

@rambouillet_territoires

Rambouillet-Territoires

ca-rambouillet-territoires

**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

03 Le mot du Président

04 Les actus

06 À la une !

Tremplin musical

09 Vu sur les réseaux

10 Grand angle

Eau potable et assainissement

14 Décryptage

Les compétences eau potable et assainissement

16 À vos côtés...

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile

18 En coulisses

L'entretien des piscines

20 Instantanés

23 Les trésors du territoire

Les lavoirs

24 Notre invitée

Sophie Noël, écrivaine

26 Nos villes et villages

Hermeray

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 0134 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres

Directrice de la communication : Stéphanie Brivady • Rédaction : Karine Flogeac • Secrétaire de rédaction : Manon Martin

Conception graphique et réalisation : Benoit Sourdin • Crédits photos : service Communication Rambouillet Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock

Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : communication@rt78.fr

RTMag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines - 78R@advbs.fr)



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers habitants de Rambouillet Territoires,

Ce nouveau numéro du RT Mag met à l'honneur un sujet essentiel : l'assainissement et la gestion de l'eau.

L'eau est un bien commun, vital et fragile. Les bouleversements climatiques que nous vivons nous rappellent avec acuité que sa préservation ne peut plus être remise à plus tard. Sur notre territoire, chaque investissement dans une station d'épuration, chaque modernisation de réseau, chaque rénovation de château d'eau porte une double ambition : garantir la qualité du service public et agir concrètement pour l'environnement.

Il fut un temps – pas si lointain – où la gestion de l'eau, et plus encore celle des eaux usées, a parfois manqué de rigueur. Les pratiques se sont améliorées, les exigences réglementaires se sont durcies, et cela n'est pas toujours simple à mettre en œuvre. Mais nous devons le reconnaître : ces normes sont nécessaires. Elles protègent nos nappes, nos rivières, nos écosystèmes. Elles protègent aussi nos enfants.

Au-delà de l'eau, ce numéro évoque deux autres sujets qui participent à la qualité de vie et à l'attractivité de notre territoire.

D'abord, la nouvelle gestion de la base de loisirs des Étangs de Hollande, dont l'accès est désormais gratuit, avec une offre d'animations renforcée. Cette nouvelle étape de cette base historique et populaire contribuera à renforcer les atouts de notre beau sud-Yvelines.

Ensuite, les Journées du Développement Durable, qui rencontrent chaque année un succès croissant. Elles sont devenues un temps fort de mobilisation collective réunissant les écoles et les familles autour de l'écologie, du bien vivre et du futur que nous voulons construire ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture, reflet des initiatives portées au service de notre territoire et de ses habitants.

Thomas Gourlan

Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional d'Île-de-France
Adjoint au Maire de Rambouillet

Pour suivre Thomas Gourlan



04 LES ACTUS

Entre la base de loisirs des Étangs de Hollande qui amorce une nouvelle dynamique, l'arrivée de loups à l'Espace Rambouillet ou encore la quatrième édition des Journées Développement Durable, retrouvez les dernières actualités du territoire.

Les Journées Développement Durable 20 et 21 septembre

Rambouillet Territoires, consciente de la richesse de son environnement, est engagée activement dans une démarche de développement durable et de protection de la biodiversité. Pour sensibiliser et informer les citoyens, la communauté d'agglomération organise la quatrième édition des Journées Développement Durable.

Après deux journées dédiées aux scolaires, l'accueil du grand public se déroulera pour la première fois sur deux jours : le samedi 21 et le dimanche 22 septembre. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles du territoire participeront aux animations ludiques proposées pour les sensibiliser aux enjeux du développement durable. Ils découvriront la biodiversité, la gestion des déchets, et le changement climatique à travers divers jeux et activités interactives.

Les habitants du territoire et au-delà seront invités à participer à des activités diversifiées. Au programme : découverte du cycle de l'eau, échanges sur la biodiversité avec des apiculteurs et gestion des déchets avec des ateliers de tri. Des ateliers pratiques de recyclage, fabrication de cosmétiques naturels et de produits ménagers seront également proposés. En famille ou entre amis, les visiteurs pourront repartir avec des conseils pratiques pour un mode de vie plus durable, grâce aux nombreux partenaires présents.



Informations pratiques

Bergerie nationale à Rambouillet

Samedi 20 et dimanche 21 septembre de 11h à 18h

Plus d'infos :

<https://www.wampark.fr/rambouillet/>

Rambouillet Territoires confie la gestion de la base de loisirs des Étangs de Hollande à WAM PARK

Située au cœur de la forêt de Rambouillet, aux Bréviaires, la base de loisirs des Étangs de Hollande entame un nouveau chapitre. En effet, consciente du potentiel de ce site, Rambouillet Territoires a engagé une réflexion pour renforcer son attractivité, développer des activités respectueuses de l'environnement et proposer une programmation culturelle et événementielle. Afin de concrétiser ces orientations et attentes fortes, la communauté d'agglomération a lancé un appel à manifestation d'intérêts. WAMPARK, société spécialisée dans l'aménagement de bases nautiques, a été retenue à l'issue de la procédure pour exploiter le site, dans le cadre d'une Autorisation d'occupation temporaire (AOT) d'une durée de 25 ans.

Les visiteurs peuvent déjà bénéficier d'une offre de loisirs renouvelée, avec la reprise de la surveillance de la baignade, d'équipements modernisés (espace de restauration) et de nouvelles activités : water games (parcours de jeux gonflables sur l'eau) et location de paddles. Autre nouveauté importante : l'entrée sur la base de loisirs, y compris pour la baignade, est désormais gratuite.



Informations pratiques

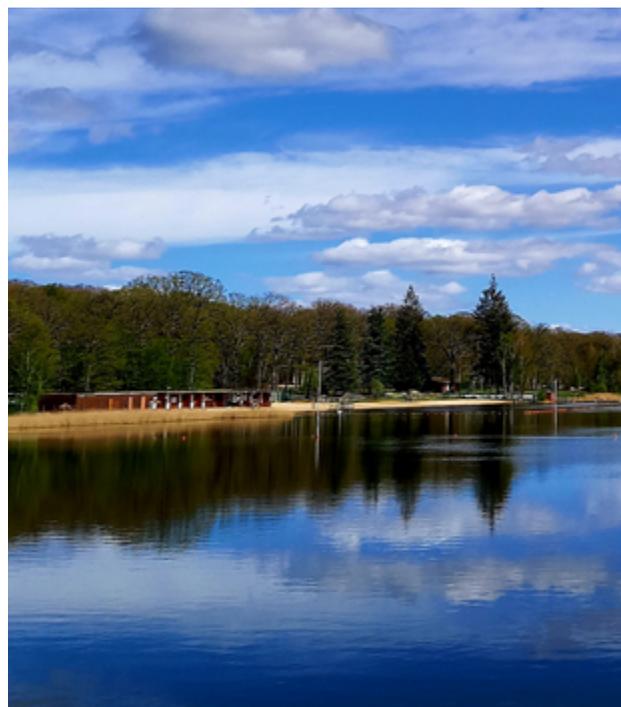
Entrée gratuite

Ouverture jusqu'au 14 septembre 2025

Restauration sur place (pique-nique non autorisé)

Plus d'infos :

<https://www.wampark.fr/rambouillet/>



Des loups à l'Espace Rambouillet

Cinquante ans après sa création par l'Office national des forêts (ONF), l'Espace Rambouillet a débuté une nouvelle étape de son histoire en 2023. En effet, c'est désormais Rambouillet Nature qui en assure l'exploitation, dans le cadre d'une concession de 30 ans, avec comme ambition de permettre aux visiteurs de se reconnecter à la nature à travers des expériences pédagogiques et immersives.

Parmi les nouveautés de cette saison, la découverte de la forêt des loups est incontournable. Cinq loups de l'ouest canadien (*Canis lupus occidentalis*), aussi appelés loups des forêts ou loups de Mackenzie, évoluent dans l'un des plus grands enclos de France (1,5 hectare). Cette sous-espèce, cousine nord-américaine du loup européen, a été choisie pour sa capacité d'adaptation à la captivité et pour son intérêt pédagogique. Encadré par des professionnels qualifiés et des protocoles de sécurité rigoureux, le projet vise à mieux faire connaître au public cet animal, souvent sujet à controverse, et à faire comprendre son rôle clef dans l'équilibre des milieux naturels. Deux observatoires, une scénographie innovante, des animations régulières et des repas commentés permettent d'observer la meute et d'échanger avec des spécialistes. De plus, les nocturnes L'appel du loup, organisées les vendredis, samedis et veilles de jours fériés jusqu'à fin août, proposent une immersion inédite à la tombée de la nuit. Une dizaine de tentes permettent même de prolonger l'expérience.

Plus d'infos :

<https://www.espacerambouillet.fr/>



06 À LA UNE !

LE TREMLIN MUSICAL

La communauté d'agglomération a pour ambition de développer des actions en faveur de l'accessibilité culturelle et du soutien à la création. C'est dans ce cadre qu'elle a créé le tremplin musical afin de promouvoir les artistes amateurs du territoire. Pour cette première édition, trois projets artistiques ont été choisis, découvrez-les !

Lancé au début de l'année 2025, le concours était ouvert aux artistes solo et aux groupes de musique souhaitant faire connaître leur talent et bénéficier d'un soutien artistique. 29 artistes ont ainsi candidaté. Après une première phase de présélection, huit finalistes se sont produits, à huis clos, devant un jury composé de professionnels de la musique. À l'issue de cette soirée, trois lauréats ont été choisis.



1^{re} lauréate

ŒJÈNE



Œjène ©Léa Gazeau

Chanson française, guitare et voix féminine solo

Œjène est une autrice-compositrice-interprète pop/rock bohème en préparation de son premier EP* solo, où elle explore ses difficultés d'attachement romantique avec des mélodies puissantes et sensibles. Influencée par Liane Foly, Julien Doré, Miley Cyrus et la comédie musicale *Notre-Dame de Paris*, elle aspire à un mélange de douceur et d'audace, à la manière de P!nk.

Originaire d'un petit village des Yvelines, elle découvre dès son plus jeune âge la danse, la guitare, le théâtre et le chant, et monte sur scène dès l'adolescence avec les groupes *Les Gars'z'elles* et *OUTLINE*. Bien qu'elle poursuive ses études à Paris, elle reste proche de ses racines, qui nourrissent sa musique. Ses textes reflètent un voyage intérieur entre contradictions et quête d'équilibre.

2^e lauréat

PARE BAAL



Pare Baal ©Quentin Cretaz - Studio Leizart

Rap français

PARE BAAL, rappeur masqué au gant de baseball, cultive les paradoxes. Son rap se tient à la marge du divertissement, tissé de références au cinéma de genre, à l'histoire, à la spiritualité. Il conçoit son art comme un chant personnel, forgé dans l'expérience et l'introspection. Influencé par ses séjours au Liban et au Sénégal, il intègre à ses textes une dimension anthropologique et spirituelle. Son écriture alterne humour noir, symbolisme, ironie et profondeur politique.

Après un premier EP* remarqué, *Fortitude Sud* (2022), il enchaîne les singles, dont *Limbo*, poignant hommage à la précarité dans le rap, accompagné d'un clip solidaire où il distribue ses « gilets PARE BAAL » à des sans-abris. En 2024, il signe un retour énigmatique avec l'album *Ne Pas Se Fier à la Couverture*, inspiré de Philip K. Dick. PARE BAAL est un artiste inclassable, qui transforme chaque projet en questionnement existentiel.

3^e lauréat

TALES OFF



Tales Off ©Z Photography

Rock bien musclé

Tales Off, c'est un voyage entre ombre et lumière, un rock clair-obscur qui interroge l'histoire et les idéaux. Le quatuor, avec son énergie brutale et ses riffs puissants, raconte la fin d'une époque, le déclin d'idées et de systèmes comme l'incendie de Notre-Dame, l'explosion du réacteur de Tchernobyl ou la mort de David Bowie. Mais il parle aussi de renouveau : des révolutions, des changements, et du rock qui renaît toujours. À travers des portraits de gueules cassées et d'anti-héros comme *Little Joe* ou *Mister H*, Tales Off nourrit une mythologie urbaine, où chaque chanson est l'histoire d'une transformation, d'une quête de rédemption et de révolte.

*EP (Extended play) : album de musique plus long qu'un single mais plus court qu'un album complet.



Finalistes du Tremplin musical 2025



Trophées du Tremplin musical 2025

Les lauréats vont désormais bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel de la musique pendant un an. Ils auront également l'opportunité de se produire lors d'événements organisés par Rambouillet Territoires, et notamment en première partie d'artistes reconnus. Enfin, ils profiteront d'une large visibilité en apparaissant dans la plaquette de la saison artistique de la communauté d'agglomération diffusée à tous les habitants.

Soirée d'ouverture de la saison artistique 2025/2026

La saison artistique de Rambouillet Territoires se distinguera une nouvelle fois par son ambition : rendre la culture accessible à toutes et à tous. Portée par une programmation riche et variée, elle se déploiera sur l'ensemble des 630 km² du territoire, s'adressant ainsi à plus de 80 000 habitants. Pour marquer cette dynamique culturelle, la communauté d'agglomération donnera le coup d'envoi de sa saison artistique lors d'une soirée d'ouverture. Ce rendez-vous marquera le début d'une année placée sous le signe de la découverte et du partage autour de moments culturels uniques.



Informations pratiques

L'Étincelle à Ablis

Vendredi 11 octobre à 20h30

Entrée libre

Plus d'infos : Découvrez l'intégralité de la saison culturelle 2025/2026 dans la plaquette distribuée dans vos boîtes aux lettres courant septembre ou sur le site Internet www.rt78.fr



VU SUR, LES RÉSEAUX

Découvrez en images les moments clés de Rambouillet Territoires sur les réseaux sociaux. Événements, actualités et temps forts, voici un aperçu des publications les plus marquantes. Suivez-nous pour ne rien manquer !

INSTAGRAM:



FACEBOOK:




178000 visiteurs
 uniques sur un an*


968 abonnés*


1685 abonnés*


6400 abonnés*


4026 abonnés*


1147 abonnés*

*Données au 12 juin 2025

10 GRAND ANGLE

Station d'épuration du Perray-en-Yvelines

L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Thierry CONVERT

Vice-président délégué « Eau et assainissement » de Rambouillet Territoires



La communauté d'agglomération exerce la compétence eau potable et assainissement sur l'ensemble de son territoire. Pour cela, elle s'appuie sur plusieurs syndicats, à qui une partie des communes ont été déléguées. De son captage dans le milieu naturel à son traitement après usage, chaque étape du cycle de l'eau, ressource essentielle, est encadrée pour garantir la santé publique et préserver l'environnement. On vous explique.

Le cycle de l'eau : un circuit invisible mais essentiel

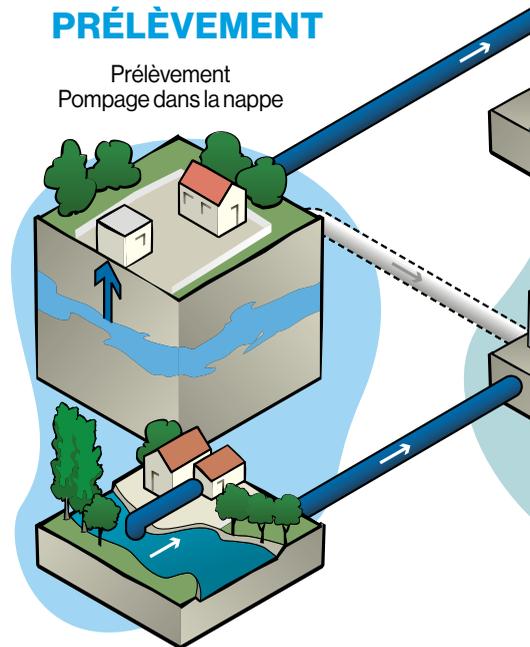
Quand on ouvre le robinet pour remplir un verre d'eau ou lorsqu'on actionne la chasse d'eau, on ne mesure pas toujours le chemin parcouru par l'eau pour arriver jusqu'à notre logement, ni celui qu'elle entame ensuite pour rejoindre son milieu naturel. Pourtant, derrière nos gestes quotidiens se cache une organisation complexe. Des points de captage au stockage dans les réservoirs ou les châteaux d'eau et jusqu'à la distribution, sans oublier l'assainissement après usage dans les stations d'épuration, chaque étape est indispensable pour garantir un service de qualité et respectueux de l'environnement.

De l'eau brute à l'eau potable

Sur le territoire de la communauté d'agglomération, l'alimentation en eau potable est assurée grâce aux forages dans les nappes phréatiques ou à l'achat d'eau potable auprès des syndicats. Une fois prélevée dans son milieu naturel par pompage, l'eau brute est analysée et, si nécessaire, traitée dans des stations dédiées : filtration, désinfection, traitement au charbon en grains pour éliminer les pesticides, chloration ou encore neutralisation, afin de répondre aux normes sanitaires en vigueur, tant sur le plan bactériologique que physico-chimique. Une fois rendue potable, l'eau est envoyée grâce à des pompes dans des réservoirs de stockage ou des châteaux d'eau. Elle est ensuite acheminée par un réseau de

PRÉLÈVEMENT

Prélèvement
Pompage dans la nappe



Prélèvement
Pompage en cours d'eau

canalisations souterraines jusqu'aux habitations. Sur l'ensemble du territoire, Rambouillet Territoires et les syndicats supervisent l'entretien, la modernisation et le renouvellement des installations - conduites, réservoirs, équipements - et assurent un suivi rigoureux de la production.

Le devenir des eaux usées

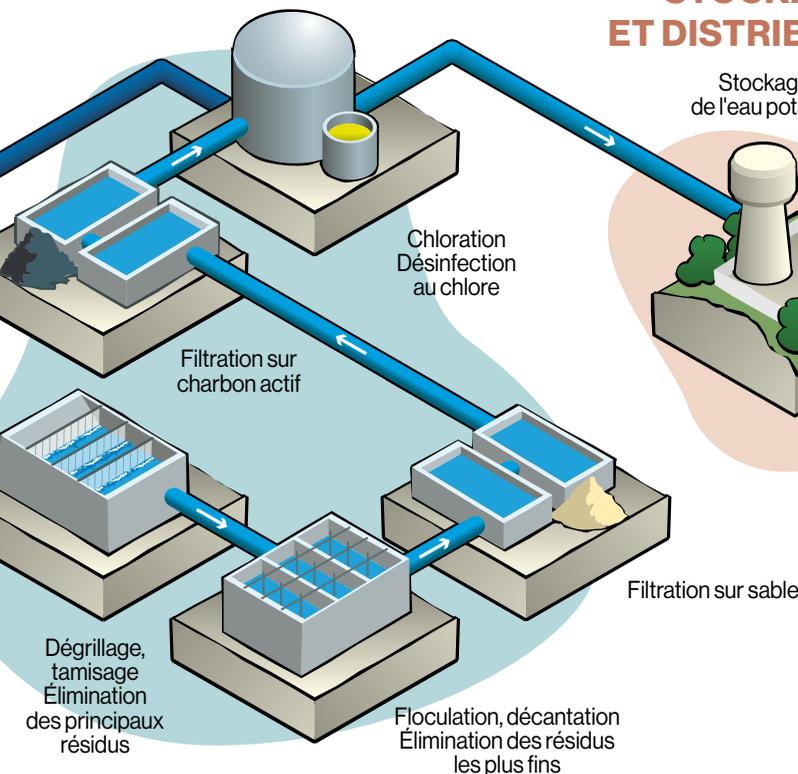
Une fois utilisée, l'eau devient « usée » et entre dans une nouvelle phase de son cycle. Elle est évacuée via les canalisations du réseau d'assainissement collectif - sauf pour les maisons non raccordées et équipées d'installations individuelles - et dirigée vers une station d'épuration. Là, elle subit plusieurs traitements : d'abord un prétraitement



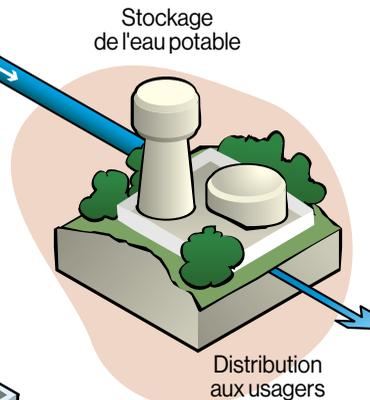
Réservoir des Èveuses à Rambouillet

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

TRAITEMENT



STOCKAGE ET DISTRIBUTION



- dégrillage (pour les matières les plus volumineuses), dessablage et dégraisage -, puis un traitement biologique au cours duquel des bactéries éliminent les polluants. Enfin, les eaux sont clarifiées, c'est-à-dire séparées des boues résiduelles. L'eau propre est rejetée dans le milieu naturel. Les boues, une fois déshydratées, sont valorisées : production de biogaz, compostage et épandage agricole, ou incinération en dernier recours. La plupart des communes disposent d'une station d'épuration dimensionnée en fonction du volume des rejets domestiques et industriels. Cet assainissement collectif a pour objectif de préserver les rivières et l'environnement des pollutions. À l'échelle du territoire, Rambouillet Territoires s'appuie sur des schémas directeurs d'assainissement collectif des eaux usées par commune. Ces documents de programmation permettent d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées. Ils décrivent l'ensemble des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées par le réseau d'assainissement jusqu'aux stations d'épuration, et proposent un programme pluriannuel d'actions. Leurs mises à jour régulières permettent de tenir compte des travaux réalisés.

L'eau, une ressource précieuse à préserver

Il est important de rappeler que l'eau qui arrive à notre robinet, circule dans nos canalisations ou que nous utilisons pour arroser provient d'un cycle naturel fragile. Les activités industrielles, agricoles, collectives et individuelles, menacent la qualité de cette ressource précieuse. Il est primordial de protéger les réserves d'eau disponibles à la consommation et de préserver l'équilibre des milieux naturels. Rambouillet Territoires veille à une gestion de l'eau raisonnée et responsable, mais cette responsabilité incombe également à chacun de nous. Adopter des gestes responsables au quotidien doit faire partie intégrante d'une démarche citoyenne.



Le saviez-vous ?

La France est le seul pays à utiliser le terme « château d'eau » pour ce que les autres pays nomment « tour » d'eau. Cette appellation trouve son origine dans les castellum divisorium de l'Antiquité, des ouvrages qui recueillaient l'eau captée à la source et la stockaient dans de grands réservoirs d'eau placés au sommet des villes. Ils permettaient de distribuer l'eau sous pression aux villas et thermes situés en contrebas.



Castellum divisorium de Nîmes



Station d'épuration du Perray-en-Yvelines

Quelques gestes simples pour éviter le gaspillage :



Ne pas laisser l'eau couler inutilement, par exemple lors du brossage de dents



Repérer et réparer rapidement les fuites d'eau



Utiliser des robinets et des pommeaux de douche économes



Préférer une douche rapide à un bain



Au jardin, arroser avec modération et, si possible, installer un récupérateur d'eau de pluie

Pour rappel, Rambouillet Territoires participe à hauteur de 30 % (dans la limite d'un plafond de 700 € et pour un montant d'acquisition supérieur à 100 € HT) à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie (dossier de demande de subvention disponible sur le site Internet).

L'eau en chiffres :

147 L

d'eau potable consommés par jour
et par habitant* dont

93 %

utilisés pour l'hygiène corporelle,
les sanitaires, la lessive, la vaisselle
et l'entretien de l'habitat

et 7 %

pour la boisson
et la préparation des repas

Sur le territoire :

31

forages en exploitation

30

réservoirs d'eau

1648

installations individuelles

7

agents de Rambouillet Territoires
affectés à la gestion de l'eau
potable et à l'assainissement

* Source : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/societe/le-mode-de-vie-des-menages-ressources/article/consommation-domestique-en-eau-potable>

FOCUS SUR L'EAU POTABLE :

En France, l'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus surveillés. Elle doit respecter un certain nombre de critères de qualité fixés par le Code de la santé publique et fait l'objet de contrôles réguliers par les gestionnaires mais aussi d'un suivi sanitaire approfondi assuré par l'agence régionale de santé (ARS), garantissant ainsi sa qualité constante.

Bien plus écologique que l'eau en bouteille, l'eau du robinet est aussi beaucoup moins chère et de qualité équivalente, voire supérieure. En effet, l'eau en bouteille peut contenir jusqu'à deux fois plus de particules plastiques. Si l'eau du robinet présente un goût ou une odeur de chlore, il suffit de la verser dans une carafe et de la placer au réfrigérateur. La présence de chlore dans l'eau est un gage de sécurité sanitaire et ne présente aucun risque pour la santé.



Pas de lingettes pour les stations d'épuration !

En effet, à l'exception du papier toilette, qui se décompose très vite, tous les autres éléments solides jetés dans les toilettes participent à boucher les canalisations ou s'emmêlent dans les pompes de relevage des stations d'épuration, notamment les lingettes ou les rouleaux de papier toilette, même s'ils sont dits biodégradables !

Réservoir des Évreuses

4 DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

LES COMPÉTENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



Station d'épuration du Parray-en-Yvelines

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion de l'eau potable et des eaux usées a été transférée aux communautés d'agglomération en vertu de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Rambouillet Territoires est ainsi responsable de ces deux compétences pour les 36 communes. Elles comprennent la production, la distribution de l'eau potable, ainsi que l'assainissement des eaux usées, que ce soit de manière collective ou non collective.

Production et distribution d'eau potable

L'eau potable est une eau que l'on peut boire ou utiliser à des fins domestiques et industrielles sans risque pour la santé. Elle doit répondre à des exigences strictes de qualité définies par la réglementation sanitaire en vigueur. Rambouillet Territoires est compétente en matière de production et de distribution d'eau potable pour l'ensemble des 36 communes de son territoire. Cette compétence s'inscrit dans le cadre du service public de l'eau, tel que défini par l'article L.2224-7-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Elle englobe l'ensemble des opérations permettant de rendre l'eau brute propre à la consommation : prélèvement dans le milieu naturel, protection des ressources via l'instauration de

périmètres réglementaires, traitement dans des unités spécialisées, transport par des réseaux souterrains et stockage dans des réservoirs ou châteaux d'eau. Cette compétence inclut la possibilité pour la communauté d'agglomération d'acheter ou de vendre de l'eau à d'autres structures publiques ou privées. La partie distribution de l'eau potable couvre son acheminement depuis les infrastructures de production jusqu'aux compteurs des abonnés, ainsi que la réalisation du schéma de distribution d'eau potable.

Ces différentes missions ont été déléguées par Rambouillet Territoires à quatre syndicats (SEASY, SIAEPFR, SIRYAE, SIERC) pour 33 communes et sont gérées en régie directe pour trois autres (Bonnelles, Bullion et Rambouillet).

L'assainissement des eaux usées

Conformément à l'article L. 2224-8 du CGCT, la compétence « assainissement des eaux usées » se décline en deux volets : l'assainissement collectif et non collectif. L'assainissement collectif, défini par les articles L. 2224-8 I et II du CGCT, regroupe l'ensemble des dispositifs permettant la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques vers le milieu naturel. Il repose sur un réseau structuré : canalisations gravitaires (communément appelés « égouts », postes de refoulement/relèvement et stations d'épuration). Sur le territoire intercommunal, cette mission a été déléguée par Rambouillet Territoires, pour 12 communes, à six syndicats : SEASY, SYORP de la Prédecelle, SIRR, SIASY, SIAHVVY et SIEPARE. La communauté d'agglomération gère en direct l'assainissement dans les 14 autres communes via des délégations de service public confiées à la SAUR (12 communes) et à Veolia (2 communes).

Prévu par l'article L. 2224-8 III du CGCT, l'assainissement non collectif concerne les habitations non raccordées au réseau public de collecte. C'est le cas dans certaines zones rurales. Le traitement des eaux usées y est assuré par des installations autonomes et individuelles. Ces dispositifs comprennent la collecte par regroupement des eaux usées domestiques de l'habitation, un traitement primaire (décantation et élimination des matières solides et des graisses pour une fosse toutes eaux), un traitement secondaire (traitement biologique par des bactéries pour purifier les eaux par le sol - si perméable - ou par filière compacte) et l'évacuation (infiltration dans le sol ou rejet dans un exutoire (fossé, réseau pluvial...) sous réserve d'autorisation. Ces installations doivent être vidangées régulièrement. À noter que les eaux pluviales ne sont pas prises en charge par ce type de système. Le Service public d'assainissement non collectif de Rambouillet Territoires, service obligatoire imposé par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, a pour missions d'établir un diagnostic initial des installations existantes, d'accompagner les usagers dans la conception et la mise en œuvre de leur installation, de contrôler les dispositifs existants ou neufs (y compris lors d'une vente), de vérifier le bon fonctionnement des systèmes en place et d'assurer une mission de conseil technique.



Le saviez-vous ?

L'eau, en tant que bien commun, est gratuite dans son état naturel. Les usagers paient uniquement les coûts liés à son traitement, au contrôle de sa qualité et à son acheminement. Ces opérations indispensables nécessitent des moyens logistiques, humains et financiers importants.

Plus d'infos : <https://www.rt78.fr>

Compétences



- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement collectif et non collectif - Eau potable
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- Voirie communautaire



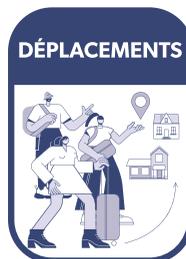
- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal petite enfance
- Gens du voyage



- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activités
- Développement des activités commerciales



- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines

16 À VOS CÔTÉS...

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE : UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Soutenir les personnes âgées, accompagner les personnes en situation de handicap, épauler les familles en difficulté : telles sont les missions essentielles du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Rambouillet Territoires et de son service d'aide et accompagnement à domicile (SAAD). Un engagement de proximité, humain et indispensable.

La compétence « action sociale » a été transférée en partie à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires par ses communes membres. Elle est portée par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui intervient dans les domaines de la petite-enfance - relais petite-enfance et micro crèches - et de l'aide et de l'accompagnement à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap (de l'enfant à l'adulte). Ce dernier volet est assuré par le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le SAAD.

Un service public au cœur du quotidien

Le SAAD propose un accompagnement de type « prestation » avec des agents publics formés, qualifiés et habilités à intervenir de la même manière qu'une structure privée. Ses missions couvrent un large éventail de services

adaptés aux besoins de chacun, que ce soit sur une longue durée ou ponctuellement (notamment après une hospitalisation) :

- ↳ Aide à la toilette ;
- ↳ Préparation de repas ;
- ↳ Accompagnement aux courses ou aux rendez-vous médicaux ;
- ↳ Entretien du logement ou aide au ménage ;
- ↳ Simulation cognitive (jeux, memory, blind-tests, etc.), en particulier pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées ;
- ↳ Présence et compagnie.

Le SAAD peut également intervenir pour soutenir les aidants familiaux en leur offrant des moments de répit.

L'ensemble des interventions à domicile est coordonné par des responsables de secteur, qui assurent également l'évaluation des besoins au domicile des futurs bénéficiaires. Elles les accompagnent dans la recherche d'aides





financières, établissent un devis gratuit, puis élaborent un projet d'accompagnement personnalisé et organisent les plannings. À noter que le CIAS ne facture aucun frais de dossier, ni frais kilométriques.

De plus, dans le secteur sud du territoire (Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme, Orsonville, Paray-Douaville et Prunay-en-Yvelines), le SAAD propose en complément un service de portage de repas. Le SAAD collabore avec les partenaires locaux pour assurer une coordination de soins cohérente et efficace : le conseil départemental des Yvelines, le pôle autonomie du sud-Yvelines, l'association Partage, les communes et les CCAS, le service social du centre hospitalier de Rambouillet, et plus largement tous les acteurs du champ médico-social.

Une approche centrée sur l'humain

Les agents du SAAD exercent leurs missions dans une démarche de bien-être. Bien que souvent seules sur le terrain, les professionnelles bénéficient de moments d'échange réguliers avec leurs collègues (transmissions, réunions, plan de formation spécifique. Leur

savoir-être est primordial pour l'exercice de leurs missions : écoute, empathie, douceur, réactivité, capacité à prendre des initiatives et à s'adapter. Ces qualités humaines sont aussi importantes sinon plus que leurs compétences techniques.

Afin de renforcer le lien social, le SAAD met en place des cafés seniors, des temps conviviaux organisés autour d'un café et de quelques douceurs. Le premier rendez-vous s'est tenu à Ablis le 18 mars. Ces rencontres ont pour objectifs de présenter les missions du service, de mieux comprendre les attentes et les besoins des personnes âgées, et d'aborder leurs préoccupations du quotidien.



1	directrice
1	responsable de service
3	responsables de secteur
25	agents sur le terrain
25 195	heures de prestations effectuées en 2024

Pour en savoir plus :



01 34 57 58 85



cias@rt78.fr

18 EN COULISSES

L'ENTRETIEN DES PISCINES

Chaque jour, des centaines d'usagers franchissent les portes du centre aquatique des Fontaines et de la piscine des Molières grâce au travail titanesque effectué en coulisses. Garantir une qualité d'eau irréprochable, maintenir le bon fonctionnement des installations, assurer la propreté des lieux : autant de tâches essentielles. Focus sur l'entretien du centre aquatique des Fontaines.



Installations techniques au sous-sol du centre aquatique

La propreté de l'eau, une obligation sanitaire

La qualité de l'eau de baignade constitue l'une des priorités du fonctionnement d'une piscine publique. Maintenir sa transparence, éliminer les impuretés ou encore détruire le maximum de micro-organismes pathogènes sont autant de défis auxquels doivent faire face les équipes techniques quotidiennement. Pour cela, l'eau doit être à la fois désinfectée et désinfectante.

Conformément au Code de la santé publique, l'eau des bassins doit respecter un certain nombre de conditions, comme un pH compris entre 6,9 et 7,7. Des contrôles sont effectués deux fois par jour. Des photomètres portables permettent aux agents de mesurer la qualité de l'eau (chlore et pH). Ces données sont notées dans un cahier de suivi qui peut être consulté par l'agence régionale de santé (ARS) lors de contrôles inopinés. Chaque bassin (pataugeoire, pédiluve, bassin d'apprentissage, bassin des 25 mètres, bassin des 50 mètres, jeux extérieurs) dispose d'un circuit indépendant.

Une maintenance continue et invisible

Les agents techniques prennent leur poste deux heures avant l'ouverture au public. Deux types de métiers sont mobilisés : les techniciens, en charge des équipements, et les vestiaires qui assurent la propreté des espaces collectifs. La polyvalence est encouragée, accompagnée d'une montée en compétences. Ainsi, chaque technicien peut réaliser les tâches d'un vestiaire et inversement. Les nouveaux agents sont formés sur le terrain par leurs collègues. Des procédures écrites détaillent étape par étape les différentes tâches à effectuer. Les agents techniques débutent la journée par un tour complet des installations techniques dans les sous-sols : vérification des pompes, relevés des paramètres physico-chimiques et surveillance du matériel. En parallèle, d'autres agents opèrent le nettoyage minutieux des plages (surfaces aménagées aux abords des bassins),

des douches, des vestiaires, du hammam, du sauna, des salles de musculation et de l'accueil. Chaque poignée, bouton poussoir ou casier est également désinfecté. Un robot nettoyeur passe régulièrement au fond des bassins pour éliminer les dépôts. En période scolaire, le nettoyage est effectué après chaque classe avec une désinfection intégrale des cabines. Une dernière vérification est faite en fin de journée afin d'assurer la continuité. Les agents travaillent en roulement, garantissant une présence technique de 7h à 22h, avec des plannings souples permettant de pallier les absences imprévues. La cohésion de l'équipe contribue au bon fonctionnement des équipements et à une baignade des usagers en toute sécurité.

Des vidanges annuelles obligatoires

Outre l'entretien quotidien, un arrêté ministériel du 7 avril 1981 impose une vidange au moins une fois par an. Cette opération permet

non seulement le renouvellement total de l'eau, mais aussi le nettoyage approfondi des parois des bassins et la réalisation d'éventuelles réparations. Chaque bassin est ainsi vidé une fois par an, en-dehors des périodes scolaires afin de ne pas perturber les accueils de groupes. La durée de cette opération varie selon la taille du bassin : une semaine pour le bassin des 25 mètres, 15 jours pour le bassin des 50 mètres. La vidange consiste à vider le bassin en relâchant les eaux dans le réseau d'évacuation des eaux usées. Une fois le bassin totalement vidé, les agents procèdent au nettoyage complet des parois, goulottes (qui permettent le déversement de l'eau en surplus), filtres, lignes d'eau (séparations des couloirs de nages), fonds et plages à l'aide de nettoyeurs haute pression. C'est également l'occasion de vérifier les éléments techniques, faire les réparations ou remplacer certaines pièces. Ensuite, le bassin est rempli, l'eau traitée et chauffée et les mesures de qualité sont relancées avant la réouverture.



Vidange du bassin des 25 m du centre aquatique

11
personnes pour l'entretien
et la maintenance du centre aquatique
Les Fontaines et de la piscine
des Molières

800 m³
d'eau dans le bassin de 25 mètres*

2 300 m³
d'eau dans le bassin de 50 mètres*

25 000 €
coût annuel du traitement de l'eau*

68 h
pour vider le bassin de 50 mètres*

1 h 20
temps nécessaire à 1 personne
pour nettoyer les plages*

45 min
temps nécessaire à 1 personne
pour contrôler les installations
en sous-sol*

*pour le centre aquatique Les Fontaines

20 INSTANTANÉS

LES ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE

Découvrez un aperçu en images des derniers événements marquants de Rambouillet Territoires illustrant la diversité et la richesse des initiatives de la communauté d'agglomération.

23 avril 2025

Inaugurations d'équipements sportifs et de loisirs.

Inaugurations en présence de Monsieur Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, de tables d'échecs à la **Boissière-École** avec Madame le maire Anne-Françoise Gaillot, de tables de Teqball et d'échecs à **Mittainville** avec Madame le Maire Corinne Rostan et d'un parcours sportif à **Boinville-le-Gaillard** avec Monsieur le Maire Jean-Louis Flores.



Inauguration Mittainville



Inauguration Boissière-École



Inauguration Boinville-le-Gaillard

29 avril 2025

Visite de chantier : une nouvelle voie verte au Perray-en-Yvelines.

Rambouillet Territoires poursuit son engagement en faveur des mobilités douces par la requalification de la zone d'activités du Chemin Vert, au **Perray-en-Yvelines**, avec une réfection de la voirie, la création de pistes cyclables et de voies partagées, de nouveaux espaces verts, un nouvel éclairage public et une meilleure régulation du trafic poids lourds. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie et de travail pour les entreprises, les usagers du centre omnisports intercommunal des étangs et l'ensemble des habitants.



15 mai 2025

Inauguration d'un réservoir d'eau potable à Rambouillet.

Inauguration de la réhabilitation du réservoir d'eau potable R2, créé en 1969 et situé rue du Château d'eau à **Rambouillet**. En présence de Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, Véronique Matillon, maire de Rambouillet, et Thierry Convert, vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement.

21 mai 2025

Inauguration d'un réservoir d'eau potable à Bullion.

Inauguration de la réhabilitation du réservoir d'eau potable de **Bullion** construit en 1957. En présence de Thomas Gourlan, président de Rambouillet Territoires, Xavier Caris, maire de Bullion, et Thierry Convert, vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement.





26 mai 2025

Restitution de la semaine de l'industrie par les élèves du lycée Louis Bascan.

Présentation par les élèves ayant participé à la Semaine de l'Industrie de leur retour d'expérience après une immersion dans les entreprises du territoire : L'Oréal Paris, Guerlain, Daco Bello, Baudoin Sérigraphie, Coudoint, Krys et Mesurex. Ce projet porté par Rambouillet Territoires, en partenariat avec l'association Adecsy et le lycée Louis Bascan de **Rambouillet** a pour objectif de valoriser les filières industrielles locales et de renforcer le lien entre les jeunes et le monde professionnel. Quatre prix ont été décernés par le jury : la présentation la plus éloquente, la plus originale, la plus convaincante et le prix spécial du jury (présentation la plus méritante).

13 juin 2025

Signature de la convention "La Main Tendue".

Signature d'une convention partenariale entre Rambouillet Territoires, l'État, l'AMR 78 (association des maires ruraux des Yvelines) et l'AVVEJ (association vers la vie pour l'éducation des jeunes), dans le cadre du dispositif "La Main Tendue", afin de développer des solutions d'hébergement pour les femmes victimes de violences en milieu rural. Deux logements d'urgence sécurisés seront ainsi mis à la disposition des victimes.



LES TRÉSORS DU TERRITOIRE

LES LAVOIRS

Témoins d'une époque révolue, les lavoirs occupent encore aujourd'hui une place discrète dans le paysage de notre territoire. Apparus au XIX^e siècle pour répondre à des enjeux liés à l'hygiène et à l'essor de l'industrialisation, ils témoignent de la vie quotidienne d'autrefois. Leur histoire, liée à celle de nos villages et de notre patrimoine, mérite d'être redécouverte.

Pendant longtemps, la lessive se faisait à la main, au bord des rivières, des mares ou des sources à l'aide d'une simple pierre ou d'une planche posée au sol, parfois sur des pierres entourant un bassin. Ce n'est qu'à partir des années 1830 que les lavoirs font leur apparition, connaissant un véritable essor dès 1850. Avec la révolution industrielle, ils répondent à une double nécessité : lutter contre les épidémies (choléra, variole et typhoïde) en favorisant l'hygiène, et faire face aux pollutions de l'eau.

La loi du 3 février 1851 marque un tournant : l'Assemblée nationale vote un crédit permettant de subventionner à hauteur de 30 % la construction de lavoirs publics. De nombreuses communes rénovent des installations existantes ou en bâtissent de nouvelles, selon des normes bien définies et en utilisant des matériaux locaux comme la pierre meulière et les tuiles plates ou mécaniques. L'objectif est de faciliter le travail des laveuses. Le lavoir se présente le plus souvent sous la forme d'un bassin rectangulaire alimenté par l'eau des rivières, des sources ou des mares. Il est doté de margelles inclinées ou, plus rarement, de planches en bois mobiles s'ajustant à la hauteur de l'eau. Les murs et les toits protègent les laveuses des intempéries et du soleil.

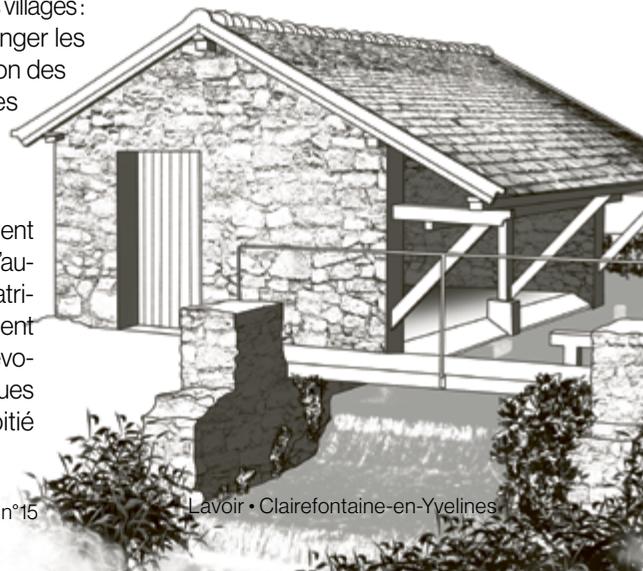
Contrairement à une idée reçue, le lavoir servait surtout au rinçage du linge. Le linge courant, de corps et d'habillement, était lavé à la maison et seulement rincé au lavoir. En outre, deux fois par an, au printemps et à l'automne, avait lieu la « grande buée », une lessive de linge de maison (draps, nappes, linges de grosse toile). Le premier jour, le linge était plongé dans d'énormes baquets de bois pour un premier dégrassage. Le deuxième jour, il était lessivé avec de l'eau bouillante et de la cendre. Enfin, le troisième jour, il était transporté en brouette jusqu'au lavoir pour être savonné, battu, rincé et essoré avant séchage. Les lavoirs publics, ou parfois privés, étaient des lieux réservés exclusivement aux femmes. Ils jouaient un rôle social dans les villages : les femmes pouvaient y échanger les dernières nouvelles. L'apparition des lessiveuses puis des machines à laver, dans les années 1950, sonne le déclin des lavoirs.

Aujourd'hui, les lavoirs constituent des témoins précieux de la vie d'autrefois. Appartenant à notre patrimoine vernaculaire*, ils racontent une histoire étroitement liée à l'évolution de l'hygiène et aux politiques publiques de la seconde moitié

du XIX^e siècle. Sur notre territoire, de nombreux lavoirs subsistent à Auffargis, Bullion, Clairefontaine-en-Yvelines, Gambaiseuil, Longvilliers, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Léger-en-Yvelines ou encore Sonchamp (en photo ci-dessus).

* Patrimoine vernaculaire : édifices en pierre, bois ou terre, qui portent en eux l'empreinte des siècles passés et racontent l'histoire de nos ancêtres, de leur mode de vie, de leurs croyances et de leur savoir-faire.

Plus d'infos : livret « Les lavoirs, patrimoine du paysage villageois en haute vallée de Chevreuse » disponible sur le site <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>



24 NOTRE INVITÉE



SOPHIE NOËL

Installée à Auffargis depuis des années, Sophie Noël est autrice de romans jeunesse. Des romans, engagés et sensibles, qui trouvent parfois leur inspiration dans la forêt de Rambouillet, un lieu qu'elle affectionne particulièrement. Publiée par des maisons d'éditions renommées telles que Magnard Jeunesse, Bayard Jeunesse, Scrineo ou Auzou, Sophie Noël aborde des thématiques fortes comme l'écologie, la différence ou encore l'émancipation des femmes. Rencontre avec une autrice passionnée et passionnante.

Quand avez-vous commencé à écrire ? Qu'est-ce qui vous en a donné l'envie ?

J'écris depuis l'âge de 8 ans. Ma grand-mère m'avait offert un petit carnet noir, un « carnet de pensées ». J'y racontais ma vie et j'y écrivais des contes et des poèmes. À l'époque, il n'y avait pas autant de littérature jeunesse qu'aujourd'hui et je pensais que je n'aurai jamais le talent d'un Zola ou d'un Modiano. J'ai donc choisi une autre voie, celle de l'enseignement. Et puis, il y a 13 ans, j'ai choisi de faire une réorientation professionnelle. Lors de la lecture de l'un de mes contes à l'abbaye des Vaux de Cernay, une auditrice m'a suggéré d'écrire des romans. Ce fut un déclic. Je me suis alors consacrée à l'écriture. Mon conte est devenu un roman, *Le Mystère de la Grotte au Diable* (le premier tome de la série *Mahaut*

du Fargis). Ensuite, j'ai écrit *La saveur des bananes frites*. Ce roman a tout de suite eu du succès, ce qui m'a confortée dans mon choix de carrière.

Comment décririez-vous votre univers littéraire ?

Beaucoup de mes romans parlent de nature et d'écologie. Ils sont nourris par la forêt de Rambouillet, à laquelle je suis très attachée, et par mes engagements en faveur de l'environnement. Ils abordent aussi des faits de société liés à des expériences personnelles. *Les pointes noires*, par exemple, dénonce l'impossibilité pour une jeune fille noire de devenir danseuse étoile à l'Opéra de Paris. Ce roman est né de ma colère de citoyenne mais aussi de maman face à un racisme inscrit dans le fonctionnement de certaines institutions. Mes filles, adoptées en

Haïti, m'ont inspirée. La question de la différence, quelle qu'elle soit, – couleur de peau, handicap, origine – me touche particulièrement. J'ai aussi à cœur de mettre en avant des personnages féminins forts et féministes, comme dans la série *Les gamines de Paris*, coécrite avec l'autrice Anne-Marie Desplat-Duc. Cette série raconte l'émancipation de jeunes filles emprises d'un désir de liberté.

Avez-vous déjà situé l'une de vos intrigues dans un décor directement inspiré de votre environnement ? Est-ce que le territoire joue un rôle dans votre écriture ?

Oui, complètement. La duologie *Mahaut du Fargis* se déroule à Auffargis, au Moyen-Âge, et autour des Vaux de Cernay, dans la forêt de

Rambouillet. Dans *Suzanne*, de la série *Les gamines de Paris*, j'évoque également Rambouillet. Mon héroïne y séjourne quelques jours, elle va y découvrir la nature, la campagne. J'aime parler de ma région dès que je le peux. De plus, lorsque j'ai le syndrome de la page blanche, aller me balader dans la forêt est la seule chose qui me fait du bien. La forêt a quelque chose de magique qui me remplit et qui m'inspire. L'environnement naturel me comble, la forêt a une importance fondamentale pour moi.

Vos romans abordent des thématiques très actuelles. Trouvent-elles un écho particulier auprès de vos jeunes lecteurs ?

Étonnamment, oui. Je pense qu'il est essentiel d'aborder des sujets de société avec les jeunes, mais pas de manière frontale. Lorsqu'on s'adresse au jeune public, il faut faire preuve d'une certaine délicatesse. L'enfant a d'abord besoin qu'on lui raconte une histoire, même si, à mes yeux, transmettre des valeurs fait aussi partie de mon rôle d'autrice.

Que pensez-vous de la vie culturelle locale ? Avez-vous déjà participé à des événements organisés sur le territoire ? Quels souvenirs en gardez-vous et en quoi ces expériences nourrissent-elles votre travail d'autrice ?

La vie culturelle locale est particulièrement riche. Nous avons la chance d'être sur un territoire proche de Paris. Il y a une véritable émulsion culturelle et une volonté des élus de promouvoir la culture. Pour ma part, j'ai eu la chance de participer à plusieurs événements locaux, notamment le salon du livre des Essarts-le-Roi ou la fête de la pomme à Saint-Léger-en-Yvelines. En 2024, j'ai participé à un projet sur Rambouillet au lycée Bascan, en partenariat avec

La Lanterne et une chorégraphe, autour de l'écriture et de la danse. J'ai accompagné les élèves dans l'écriture d'haïkus, de poèmes et de textes autour du mouvement, de l'harmonie et du corps. C'était vraiment très intéressant. J'ai également animé des ateliers d'écriture à La Lanterne, et je suis intervenue dans plusieurs collèges : le Rondeau et Catherine de Vivonne à Rambouillet et Georges Brassens à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Les échanges avec les élèves et les enseignants ainsi que leurs retours sont vraiment enrichissants. Ce qui me touche le plus, c'est de susciter chez certains élèves des envies de lire, parfois même des vocations. C'est très valorisant de partager ses valeurs avec les jeunes lors de ces rencontres.

Quels projets vous tiennent à cœur en ce moment ?

J'ai toujours des milliers de projets en tête ! Le tome 5 de la série *Les gamines de Paris* paraît prochainement. Il se déroule en 1863 et met en scène Pascale, une jeune fille dont le sou-

hait le plus cher est de devenir tailleur de pierre. En septembre, sortira mon premier roman young adult, *Une bonne fille*. Mais mon projet phare de l'année, celui qui me tient particulièrement à cœur, c'est la sortie des *Enquêtes de Moka chat philosophe et végétarien* – un roman coécrit avec ma fille aînée. C'est une histoire à mourir de rire qui reflète l'un des côtés de ma personnalité : aimer rire et faire rire. Ce projet-là, j'espère qu'il va cartonner !

Vous pouvez retrouver les livres de Sophie Noël dans les médiathèques et les librairies du territoire.
Suivez-la sur :  [sophie_noel_auteur](https://www.instagram.com/sophie_noel_auteur)



Moka - Illustration © Jeanne Fremont

NOS VILLES ET VILLAGES



HERMERAY



Évelyne MARCHAL
Maire depuis 2020

Bordée au nord par la forêt de Rambouillet, la commune d'Hermeray possède un important patrimoine rural et agricole. Ce village aux nombreux hameaux offre également un cadre de vie authentique et une vie locale animée. Présentation.

Les premières traces d'occupation humaine sur le territoire d'Hermeray remontent au Paléolithique supérieur, au Néolithique et à l'époque gallo-romaine. La paroisse est mentionnée dès 774 dans une charte de Charlemagne sous le nom d'Hermolitum, à l'origine du gentilé* actuel des habitants.

Aujourd'hui, Hermeray est une commune composée à 50 % de terres agricoles, 44 % de forêts et de zones naturelles, et d'une faible densité d'habitat. Le territoire est structuré autour de dix hameaux : Amblaincourt, Béchereau, Le Bois Dieu, Le Theil, Les Creusets, Guiperreux, Le Gros Taillis, L'Orme, La Villeneuve et Le Village proprement dit. La mairie se trouve à Béchereau, le hameau le plus central, ce qui a contribué à son développement aux dépens du centre-bourg, plus excentré. Fait notable : l'église et la

mairie-école, traditionnellement regroupées dans les bourgs, ne se trouvent ici pas au même endroit. Cette singularité s'explique par le déplacement de la mairie-école à Béchereau au XIX^e siècle.

Hermeray conserve un riche patrimoine rural et agricole avec d'anciennes fermes datant du XIX^e siècle. Cette tradition agricole reste bien vivante avec six agriculteurs présents sur la commune, dont un maraîcher installé sur les terres familiales depuis quinze générations. Hermeray allie patrimoine et dynamisme et bénéficie d'une vie communale animée. On y trouve notamment une épicerie multi-services (également point poste), un centre de bien-être, trois centres équestres, des artisans (carreleur, peintre, menuisier...), des chambres d'hôtes, une salle polyvalente récemment rénovée, une bibliothèque gérée par des



Mairie d'Hermeray



1100 Hermolitiennes et Hermolitiens
18,07 km² de superficie



Église Saint-Germain-d'Auxerre



Terrain multisports et aire de jeux



bénévoles, et de nombreuses activités associatives : comité des fêtes, bridge, chorale (musigraines), jardinage (jardiniers de la Guesle), sport, danse, etc. La maison d'assistantes maternelles « Pirouette Cacahouète » prend en charge entre 9 et 12 tout-petits dans des locaux municipaux. L'école primaire, partagée avec la commune voisine de Raizeux, est complétée par un centre de loisirs accueillant 35 à 40 enfants. Hermeray abrite également la Société protectrice des animaux (SPA), qui œuvre depuis 1845 pour la défense et le bien-être des animaux.

La vie culturelle n'est pas en reste. Les artistes (peintres, sculpteurs, tisserande) animent la commune, et le salon des artistes, lancé en 2024, connaîtra sa deuxième édition en 2025. Plusieurs événements ponctuent l'année : accueil des nouveaux habitants le 1^{er} mai, brocante de la Pentecôte (100 à 120 exposants), feu de la Saint-Jean ou encore festivités du 14 juillet. La mémoire est également à l'honneur avec les commémorations auxquelles participent activement les enfants de l'école et le conseil municipal des jeunes (12 enfants du CE1 au CM2). Chaque année, un hommage est rendu à deux soldats anglais tombés sur la commune et inhumés au cimetière communal.

* Gentilé : nom donné officiellement aux habitants d'un lieu.

LE TRÉSOR DE LA COMMUNE

L'église Saint-Germain-d'Auxerre

Classée à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1950, l'église dont les origines remontent aux XI^e et XVI^e siècles, est construite en moellons de meulière et de grès. Elle abrite plusieurs objets remarquables : un tabernacle* en bois doré, des poutres finement sculptées représentant des ramages de chêne et de vigne, des rosaces, des dragons et des écus ornés de lions. Les fonds baptismaux, quant à eux, figurent parmi les plus anciens de la région (époque carolingienne).

* Tabernacle : petite armoire fermée à clef, placée au milieu de l'autel, où sont conservées les hosties consacrées.

L'ANECDOTE

En 2017, Nemo, un croisé Labrador-Griffon, a rejoint l'Élysée en tant que chien du Président de la République et de la Première Dame, après avoir été adopté au refuge de la SPA d'Hermeray.



JOURNÉES DÉVELOPPEMENT DURABLE

Samedi 20 et dimanche 21 septembre
Bergerie nationale • Rambouillet

De 11h à 18h • Entrée libre

Animations et jeux
Ateliers thématiques
Expositions...

La Bergerie
NATIONALE



RAMBOUILLET

Infos sur :

www.rt78.fr



**SOYONS ACTEURS DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**